

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, comme d'habitude, le député comprend les choses à moitié. Le vérificateur général a contesté l'endroit choisi pour la construction de ce pénitencier. Il n'a pas dit que le Québec n'avait pas besoin d'une nouvelle prison. Au demeurant, c'est le gouvernement du député qui avait décidé qu'un nouveau pénitencier devait être construit dans cette province, à Drummondville plus précisément. Nous avons choisi plutôt Port-Cartier pour remédier à un problème socio-économique propre à cette région.

* * *

L'AGRICULTURE

LES PAIEMENTS GOUVERNEMENTAUX VERSÉS AUX CÉRÉALIERES

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je m'adresse au vice-premier ministre. Il est au courant des problèmes de liquidités qu'éprouvent la plupart des agriculteurs. Les producteurs de grain du Canada en général attendent le dernier paiement d'appoint et ceux de l'Ouest le paiement provisoire de stabilisation visant le grain de l'Ouest. Le vice-premier ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement effectuera ces paiements avant les semailles pour que les agriculteurs puissent payer les achats essentiels?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne peux rien dire de plus au député sinon que ces paiements seront effectués bientôt.

LES FAIBLES PRIX—L'AIDE GOUVERNEMENTALE

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, si les paiements ne tardent pas trop, ils faciliteront les semailles. Les marges d'autofinancement futures dépendent toutefois du rendement des cultures céréalières en général. Le gouvernement voudrait-il s'engager envers les agriculteurs de l'Ouest à leur accorder une aide spéciale pour compenser les faibles prix des grains qui sont prévus pour la prochaine campagne agricole?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture a déclaré à maintes reprises à la Chambre qu'il tenait des réunions avec les dirigeants des organismes agricoles et qu'on avait décidé de la méthode de distribution des fonds en vertu du programme spécial d'aide aux céréalières de un milliard de dollars au cours de ces entretiens et consultations. On reconnaît que les revenus vont manquer gravement. Le ministre et les dirigeants des groupes agricoles explorent les différents moyens de remédier à cette situation.

Questions orales

Je suis content que le député et son parti approuvent enfin le programme céréalière spécial de 1 milliard de dollars. Quand cette initiative a été annoncée, ils n'y semblaient pas très favorables. Il est agréable d'avoir maintenant leur appui.

* * *

LES FINANCES

LA PROPOSITION DE TAXE SUR LES TRANSACTIONS COMMERCIALES—LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME FISCALE

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, dans son exposé budgétaire de février 1986, le ministre des Finances avait promis de déposer dans un avenir prochain ce qu'il disait être une proposition concrète de taxe sur les transactions commerciales. Cette promesse n'a pas été tenue en 1986. Il l'a réitérée dans son exposé budgétaire de février 1987 en disant qu'elle ferait partie des propositions de réforme complète de la fiscalité.

Le ministre d'État chargé des Finances pourrait-il dire à la Chambre à quelle date on déposera le Livre blanc depuis longtemps promis sur la réforme fiscale, et si cette réforme inclura une taxe sur les transactions commerciales?

● (1500)

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je ne peux pas l'annoncer à la place du ministre des Finances. Il l'annoncera lui-même en temps opportun, mais il a laissé entendre qu'il espérait le faire avant que la Chambre ne s'ajourne en juin.

[Français]

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS COMMERCIALES

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, beaucoup de personnes sont inquiètes de ce manque de politique de la part du gouvernement. De plus, les délais créent toutes sortes de difficultés. Est-ce que le ministre peut nous dire si la nouvelle taxe sur les transactions commerciales inclura les biens tels que la nourriture et les biens de première nécessité? En d'autres mots, est-ce que la taxe sur les transactions commerciales annoncée par le ministre touchera, comme certains l'ont dit, le pain, le lait ainsi que les honoraires de médecins?

[Traduction]

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député est en train de répéter ses arguments contre cette taxe avant même qu'on ne l'ait présentée. Il pourra présenter ces arguments quand la taxe sera proposée, si jamais elle l'est.

M. Gauthier: Ah! «si jamais elle l'est».